Il y a urgence sociale,
le 19 mars 2019
Tous en grève et dans la mobilisation !

L'intersyndicale CGT, FSU, Solidaires et FO déclare que l'urgence sociale demeure intacte et que les réponses du gouvernement doivent être à la hauteur des attentes. Pour l'instant Macron s'offre une campagne européenne sur le dos des contribuables.

Nous revendiquons une vraie réponse solidaire sur les salaires et les pensions. Cette réponse ne peut être la répression des manifestants et l'atteinte à la liberté de manifester.

Le « grand débat national » ne peut ni se substituer, ni contourner, encore moins être opposé aux revendications sociales et syndicales.

Les organisations syndicales appellent leurs syndicats et les salariés à se réunir pour préparer la mobilisation générale départementale du 19 mars et soutiendrons toutes les initia ives à la grève et à la mobilisation.

Saint-Brieuc
Parc des promenades
10h30

Toutes et tous ensemble !!!

Exigeons :

- Une augmentation du Smic, du point d'indice, de tous les salaires et pensions ainsi que des minimas sociaux ;
- Une généralisation de la prise en compte du coût du transport ;
- La sauvegarde des régimes de retraites par répartition ;
- Une réforme de la fiscalité, une imposition plus forte des plus hauts revenus et de la détention de capital ;
- L'allègement de l'impô indirect (TVA, TICPE) pénalisant les salariés et les ménages ;
- La suppression des aides publiques aux entreprises qui ne servent ni l'emploi, ni la revalorisation des salaires, ni l'investissement de l'appareil productif et mettent à mal notre protection sociale ;
- Le développement des Services publics, partout sur le territoire, en réponse aux besoins de la population, avec des moyens suffisants en personnels sous statut, pour un bon exercice de leurs missions. Cela doit se traduire par l'arrêt des fermetures programmées de services publics ;
- L'abandon du projet dévastateur de contre-réforme de la fonction publique (CAP 2022) ;
- Le retrait des réformes de l'éducation nationale en cours ;
- Le rétablissement du paritarisme de gestion garant de la solidarité ;
- Le retrait du projet de loi « anti-casseurs ».

SAINT-BRIEUC

Parc des Promenades

10h30

Le 19 mars 2019